

COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE SEINE-SAINT-DENIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Lundi 16 février 2026 – 18h30 - golf de Rosny-sous-Bois

Le lundi 16 février 2026 à 18h30, les membres du Comité Départemental de Golf de Seine Saint Denis, Association déclarée à la préfecture de Seine Saint Denis le 17 mars 2000 (W931005016), dont le siège social est à Rosny-sous-Bois, Golf de Nanteuil : 12 rue Raspail, se sont réunis au golf de Rosny-sous-Bois (chalet Daniel Amand) pour Assemblée Générale Ordinaire sur convocation adressée par courriel, à tous les membres de l'Association.

3 Clubs représentant 1839 voix sur 3312 voix exprimables (soit 55%) sont représentés par leur président, présidente, directeur et directrice. Sont également présent les membres du bureau du Comité Départemental. Philippe Le Coz vice-président de la Ligue Paris Ile de France de golf participe aussi à cette AG.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du CR de l'AG 2025
- Lecture et approbation du rapport moral à sportif 2025,
- Lecture et approbation du rapport financier,
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025,
 - Affectation du résultat,
 - Fixation du montant de la cotisation 2026
- Budget prévisionnel 2026,
- Questions diverses

Monsieur Gilbert VEYRAN, en sa qualité de Président du Comité Départemental préside la réunion.
Monsieur Serge BOURLIER, en sa qualité de Secrétaire du Comité Départemental, assure les fonctions de secrétaire.

Aucun quorum n'étant requis, l'Assemblée peut délibérer normalement

- **Approbation compte rendu AG 2025 :**

Ce compte rendu était joint à la convocation, il est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

- **Rapport moral et sportif :**

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport moral et sportif retraçant les manifestations organisées par le Comité Départemental et les principaux résultats en approuve les termes et donne quitus au Bureau du Comité Départemental pour l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les clubs présents.

- **Comptes de l'exercice 2025 :**

M. Antoine Castillejos, trésorier du CD, développe devant l'Assemblée, le rapport financier du dit exercice ainsi que les différents documents comptables.

Après les précisions apportées, ce rapport financier est adopté à l'unanimité par les clubs présents donnant ainsi quitus de gestion au bureau du C.D.

Puis l'affectation du résultat (soit une perte de 214,21€) au fonds social est aussi approuvée par les clubs présents.

- **Fixation de la cotisation 2026 :**

Pour 2026, il n'y aura pas de cotisation appelée auprès des clubs, approbation à l'unanimité.

- **Budget Prévisionnel 2026 :**

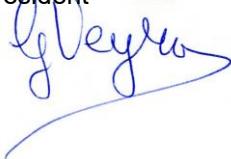
Le budget prévisionnel 2026, d'un montant de 7 700€, est annexé aux comptes 2025. Il est présenté et détaillé à l'Assemblée. Il est adopté à l'unanimité par les clubs présents.

- **Questions Diverses :**

Les échanges ont porté sur le calendrier 2026 particulièrement pour les jeunes et les impacts du rapprochement du 93 avec le 95.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h.

Gilbert Veyran
Président



Serge Bourlier
Secrétaire

